



Union des professeurs de physique et de chimie
42 rue Saint-Jacques
CS 60504 75237
PARIS CEDEX 05
<http://www.udppc.asso.fr>
secretariat.national@udppc.asso.fr



Union des professeurs de physique et de chimie
42 rue Saint-Jacques
CS 60504 75237
PARIS CEDEX 05
<http://www.udppc.asso.fr>
secretariat.national@udppc.asso.fr

Place de l'enseignement des sciences expérimentales en classe de seconde :

L'Union des professeurs de physique et de chimie, l'UdPPC, défend depuis plus d'un siècle l'enseignement de la physique et de la chimie en collège et en lycée.

Nous découvrons avec stupeur les informations sur la réforme du lycée et, plus particulièrement de la classe de seconde, car c'est à la disparition des sciences et, notamment, de la physique-chimie que nous nous trouvons confrontés :

Les sciences ne seraient donc pas fondamentales !

I - Nous affirmons qu'il est impossible d'avoir un enseignement fondamental composé à 70% de disciplines non scientifiques dans une classe dite de «détermination». **C'est pourquoi nous demandons fermement à voir figurer au sein de l'enseignement fondamental des modules de sciences expérimentales indispensables à la culture des citoyens du XXI^{ème} siècle.**

II - D'autre part, certains élèves ont en fin de collège un projet scientifique affirmé : devenir chercheurs, professeurs, techniciens ou ingénieurs. C'est notamment le cas des 40000 élèves des sections STL et STI qui poursuivent tous, après le bac, une formation scientifique dans l'enseignement supérieur. **Nous demandons donc que ces élèves puissent suivre en seconde des enseignements adaptés à leurs goûts par la création dans tous les lycées de France de modules d'exploration de physique et chimie.**

III - Il est actuellement impossible de présenter aux élèves de 3^{ème} les formations qui leur seront proposées l'an prochain. **Aussi, soucieux de l'intérêt des élèves et de leurs familles, nous demandons un report d'un an de la réforme.**

Si vous partagez nos positions, venez signer la pétition :

<http://udppc.asso.fr/paris2007/petition/>

Place de l'enseignement des sciences expérimentales en classe de seconde :

L'Union des professeurs de physique et de chimie, l'UdPPC, défend depuis plus d'un siècle l'enseignement de la physique et de la chimie en collège et en lycée.

Nous découvrons avec stupeur les informations sur la réforme du lycée et, plus particulièrement de la classe de seconde, car c'est à la disparition des sciences et, notamment, de la physique-chimie que nous nous trouvons confrontés :

Les sciences ne seraient donc pas fondamentales !

I - Nous affirmons qu'il est impossible d'avoir un enseignement fondamental composé à 70% de disciplines non scientifiques dans une classe dite de «détermination». **C'est pourquoi nous demandons fermement à voir figurer au sein de l'enseignement fondamental des modules de sciences expérimentales indispensables à la culture des citoyens du XXI^{ème} siècle.**

II - D'autre part, certains élèves ont en fin de collège un projet scientifique affirmé : devenir chercheurs, professeurs, techniciens ou ingénieurs. C'est notamment le cas des 40000 élèves des sections STL et STI qui poursuivent tous, après le bac, une formation scientifique dans l'enseignement supérieur. **Nous demandons donc que ces élèves puissent suivre en seconde des enseignements adaptés à leurs goûts par la création dans tous les lycées de France de modules d'exploration de physique et chimie.**

III - Il est actuellement impossible de présenter aux élèves de 3^{ème} les formations qui leur seront proposées l'an prochain. **Aussi, soucieux de l'intérêt des élèves et de leurs familles, nous demandons un report d'un an de la réforme.**

Si vous partagez nos positions, venez signer la pétition :

<http://udppc.asso.fr/paris2007/petition/>